

Communiqué de presse

Annecy et Bourg en Bresse, le 19 avril 2020

Frontière Franco-Suisse : fluidité des déplacements transfrontaliers dans le Grand Genève

M. Pierre Lambert, préfet de la Haute-Savoie, et M. Arnaud Cochet, préfet de l'Ain, informent les Haut-savoyards et les Aindinois qu'en accord avec les autorités partenaires suisses, les points de franchissement de la frontière de :

- Mategnin
- Soral II
- Monniaz
- Veigy

seront provisoirement à nouveau ouverts **dès le lundi 20 avril, du lundi au vendredi (sauf les jours fériés)**

- de 6 h à 9 h uniquement à l'entrée en Suisse / sortie de France
et
- de 17 h à 19 h uniquement à l'entrée en France / sortie de Suisse.

De plus, une voie prioritaire dédiée aux titulaires de macaron sera ouverte sur le même principe et aux mêmes horaires au point de passage de la frontière de Landecy.

La France observe continuellement l'évolution de la situation sanitaire et économique et adaptera si nécessaire son dispositif de contrôle aux frontières en accord avec ses partenaires.

Services de l'État de Haute-Savoie – contact presse

pref-communication@haute-savoie.gouv.fr

[@Prefet74](https://twitter.com/Prefet74) | www.haute-savoie.gouv.fr

Rue du 30ème régiment d'infanterie - BP 2332 - 74 034 Annecy cedex – 04.50.33.60.00